



**Aux enseignant-e-s des classes  
3P, 6P, 8P, 10S, 11S,  
multi-niveaux, CRPS et ACC**

**Informations aux enseignant-e-s sur les cours :**

- « **Éducation à la vie et prévention des abus sexuels** » 3P
- « **Education sexuelle** » 6P, 8P, 10S et 11S

Mesdames, Messieurs,

Nous interviendrons prochainement dans les classes de votre établissement, pour le bon déroulement de nos interventions nous vous encourageons à prévenir les élèves de la date du cours quelques jours à l'avance.

Ci-dessous vous trouverez quelques renseignements utiles :

**Soirée d'information :**

Plusieurs soirées d'informations pour les parents d'élèves sont organisées par le service d'éducation sexuelle. L'invitation est transmise par votre secrétariat et la participation des enseignant-e-s est vivement encouragée. C'est l'occasion pour les enseignant-e-s d'être informé-e-s sur le contenu des interventions et d'entendre les interrogations des parents.

**Communication :**

- Vous pourrez trouver plus d'informations sur le contenu de nos interventions sur notre flyer et notre site internet : [www.profa.ch/es](http://www.profa.ch/es)
- Notre flyer étant traduit en plusieurs langues, nous vous invitons à transmettre l'information aux parents allophones de votre classe.
- Toute information concernant des élèves à besoin particulier et les situations particulières sont utiles à nos interventions, nous vous remercions de nous les communiquer.
- Les éducateurs-rices/formateurs-rices prennent contact avec les enseignant-e-s des classes ACC et CRPS pour l'organisation de l'intervention. Les interventions en classe CRPS sont effectuées par des éducateurs-rices/formateurs-rices spécialisés-es. Un bilan de 15 minutes pour les classes CRPS est prévu d'office après l'intervention entre l'éducateur-ricer/formateur-ricer spécialisé-e et l'enseignant-e.
- En tant que professionnel-e-s de l'école, vous pouvez contacter le service d'éducation sexuelle de PROFA :
  - par courriel à l'adresse [education.sexuelle@profa.ch](mailto:education.sexuelle@profa.ch)
  - par téléphone au 021 631 01 30
  - par l'espace enseignants [www.profa.ch/enseignants](http://www.profa.ch/enseignants)

**Planification :**

- Un cours d'éducation sexuelle dure 2 périodes consécutives auprès de la classe entière (nous vous prions de ne pas ajouter d'élèves aux classes habituelles)
- Particularités :
  - Classes multi-niveaux 3-4P et 5-6P : intervention tous les 2 ans dans la classe entière durant 2 périodes.
  - Classes multi-niveaux 2-3P : intervention chaque année uniquement auprès des élèves de 3P durant 2 périodes.



- Classes CRPS : intervention chaque année durant 2x2 périodes à une semaine d'intervalle.
- Classes d'ACC (accueil) : intervention chaque année durant le 2ème semestre par groupe de maximum 12 élèves en fonction de l'âge et du niveau de français durant 2 périodes.

Procédure de dispense :

- Les parents qui souhaiteraient demander une dispense doivent :
  - Avoir participé à une soirée de parents ou
  - Avoir contacté le Service d'éducation sexuelle de PROFA ou
  - Avoir contacté l'infirmier-ère scolaire pour des questions en lien avec la santé globale.
- Les dispenses doivent être transmises uniquement par le biais du formulaire officiel. Celui-ci n'est transmis que sur demande des parents.
- La Direction de l'établissement scolaire peut, via le formulaire ad hoc, vérifier si les parents ont pris contact avec le Service d'éducation sexuelle de PROFA, participé à une soirée d'information ou pris contact avec l'infirmier-ère scolaire avant de valider une dispense.
- **Nous vous demandons de veiller à ce que les élèves dispensé·e·s du cours par leurs parents soient informé·e·s qu'ils·elles seront accueillis dans une autre classe durant l'intervention.**

Nous nous réjouissons d'intervenir prochainement auprès des élèves de votre établissement et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Fondation PROFA  
Service d'éducation sexuelle

